

04 mai 2018 -18:46

Conseil des ministres 4/5 CORRIGENDUM : Circulaire concernant la préfiguration du budget initial 2019 et les estimations pluriannuelles 2020-2021

Sur proposition de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé un projet de circulaire qui précise les hypothèses utilisées, le calendrier et les modalités prévues pour la préparation de la préfiguration du budget initial 2019 et des estimations pluriannuelles 2020-2021.

La préparation de la préfiguration du budget initial 2019 et des estimations pluriannuelles 2020-2021 sera une opération purement technique, effectuée à politique inchangée. Les nouvelles initiatives seront précisées en réunion bilatérale et discutées sur le fond en réunion trilatérale avec les représentants des vice-premier ministres.

Depuis la confection du budget initial 2017, le Gouvernement a décidé d'appliquer une nouvelle méthode de calcul des crédits départementaux. Pour chaque département, des enveloppes seront calculées par type de dépense, à charge pour ceux-ci de ventiler les montants estimés. Les crédits du premier contrôle budgétaire 2018 formeront la base du budget initial 2019. En préparation des prochaines discussions budgétaires, il est demandé au Comité de monitoring de réaliser pour le 5 juillet 2018 une estimation de la situation budgétaire sur la période 2018-2021.

La transmission des propositions budgétaires des départements et des différents organismes est attendue pour le vendredi 22 mai 2018.

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget,
chargée de la Loterie nationale
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>